



Extrait du Registre des délibérations du
Conseil Municipal
de la Commune de LARGEASSE

L'an deux mille vingt-trois,

Le jeudi 22 juin à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 15/06/2023

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOUIN, Karine BOISSONNEAU, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, David JARRY, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Déborah DUBUIS, Benoit GOUBAND, Olivier LARMANJAT, Benoit LOISEAU, Guy NOGRET (pouvoir à Jean-Jacques GROLLEAU).

Mr Dominique BAUDOUIN a été élu secrétaire de séance

N°2023-029 PROJET EOLIEN DE PUGNY

Le Conseil Municipal est invité à prendre une délibération pour statuer sur le projet éolien de Pugny.

Monsieur le Maire après avoir présenté le projet, et en avoir délibéré de passer au vote.

Le Conseil Municipal DECIDE avec 7 voix POUR et 4 voix CONTRE de

VOTER pour le projet d'implantation d'un parc éolien sur le territoire de la commune de Pugny.

DE DONNER pouvoir au maire à l'effet, de prendre toutes les décisions nécessaires à la réalisation de ce projet.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,

Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

LARGEASSE, le 26 juin 2023

Le Maire, Jean-Jacques GROLLEAU

